



Enfant majeur étudiant prochainement..... Quel statut fiscal ?

Par **LAGARDERE**, le **23/02/2009** à **10:31**

Bonjour,

Ma question porte sur la façon d'optimiser notre situation fiscale par rapport à notre fils majeur qui va être étudiant à la rentrée 2009/2010

Nous sommes un couple marié/1 enfant = 2.5 parts (salariés)

IR 2008 a déclarer envisageable a = 36500 €

IR 2009 a déclarer envisageable à = 42000 €

Notre fils né en 06/1990 donc majeur depuis 06/2008... Va entrer en Université à la rentrée 2009/2010...

Par conséquent notre souci est de rechercher la meilleure situation pour notre déclaration fiscale et je pose une suite de questions à ce sujet, je remercie d'avance l'expert en fiscalité qui voudra bien me conseiller:

1) Y a-t-il avantage à ce que notre fils effectue une déclaration fiscale à part ? et pourquoi ? ou au contraire à rester avec nous et pourquoi ?

2) Y-a-t-il avantage à ce qu'il le fasse des la déclaration à intervenir d'ici qq semaines (IR 2008) ou à partir d'IR 2009, sachant qu'il aura le statut d'étudiant à la rentrée universitaire 2009/2010

3) Si il fait une déclaration sur IR 2008 = 0 puisque il est lycéen pour l'instant un avis de non imposition peut il lui permettre d'obtenir une bourse ?

Je vous remercie pour vos avis et analyses

LAGARDERE